



***Webinaire Net-entreprises en Bretagne
Accompagner la Fonction Publique à la Déclaration Sociale Nominative***

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) doit s'appliquer à l'ensemble de la Fonction Publique au plus tard au 1^{er} janvier 2022. 5,6 millions d'agents de la Fonction Publique sont concernés. Pour accompagner les agents dans cette transformation, le Groupement d'Intérêt Public pour la Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS) organise de nouvelles « Rencontres Extra » dans toutes les régions, animées par les organismes de protection sociale des territoires fédérés au sein des comités régionaux Net-entreprises.

La DSN adresse en un seul flux de données à chaque organisme de protection sociale les informations dont ils ont besoin à partir de la paie. Cette référence unique sécurise et fiabilise les droits des agents qui en découlent.

Pour informer et former à cette transition, **le webinaire en région Bretagne aura lieu le jeudi 27 mai 2021 à 14h et sera animé par Arnaud BOURDON, de la CPAM du Finistère.**

Il sera organisé en direct, afin de permettre à chacun d'échanger avec des témoins et de partager les bonnes pratiques en lien avec la DSN.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire à ce lien : <https://app.livestorm.co/net-entreprises-fr/rencontre-extra-fp-bretagne>

Après des webinaires en mars dernier autour des fondamentaux de la DSN ayant réuni plus de 5 000 participants, dont près de 250 en Bretagne, ces nouveaux rendez-vous se tiendront autour de la thématique « Entrez en DSN », pour partager des conseils pratiques et opérationnels, afin de faciliter et d'accélérer la prise en main de la DSN par les Fonctions Publiques.

Ces rencontres virtuelles seront ainsi l'occasion d'échanger en direct avec les partenaires de la DSN en région et d'apporter au plus près de leurs réalités quotidiennes des réponses aux collectivités, hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux. Le Comité Net-entreprises en Bretagne accompagne les employeurs depuis 2005 et **est composé de 11 organismes de protection sociale : Agirc-Arrco, Carsat Bretagne, CPAM des Côtes-d'Armor, CPAM du Finistère, CPAM d'Ille-et-Vilaine, CPAM du Morbihan, DDFIP, MSA Armorique, Pôle Emploi, Pro BTP, Urssaf Bretagne.**

« Avec ce nouveau rendez-vous virtuel se poursuit le cycle de Rencontres Extra dédiées à l'entrée en DSN de la Fonction Publique. Depuis début 2020, sur l'ensemble de nos Rencontres, près de 800 employeurs ont été sensibilisés à la prise en main de la DSN. Compte-tenu des enjeux et de l'échéance finale qui approche, nous poursuivons nos efforts d'accompagnement, de pédagogie et de mise en relation, avec l'appui des quatre Centres de Gestion de notre région, qui demeurent des points d'appui

essentiels pour se préparer très concrètement à entrer en DSN », précise Arnaud BOURDON, animateur du Comité régional Net-entreprises.

Tous les acteurs régionaux de la DSN seront aux côtés des Centres de Gestion (CDG), des délégations régionales du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et des interlocuteurs locaux de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour accompagner ce passage à la Déclaration Sociale Nominative.

Le replay du webinaire sera mis à disposition à l'issue de la session sur le site [Net-entreprises](https://www.net-entreprises.fr).



Contact presse

GIP-MDS

[Marie-Amélie Roguet](#)

07 86 28 97 90

Equancy&Co

[Pierre Marié](#)

06 09 46 88 93

À propos du GIP-MDS

Créé par les organismes de protection sociale pour mutualiser leurs moyens et expertises en matière de dématérialisation, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée via [Net-entreprises](https://www.net-entreprises.fr).

Fort du succès de [Net-entreprises](https://www.net-entreprises.fr) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).